



Food and Agriculture Organization of the United Nations

Organisation des Nations et l'agriculture

Продовольственная и Unies pour l'alimentation сельскохозяйственная организация Объединенных Наций

Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura الأغذية والزراعة للأمم المتحدة

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 3.2 de l'ordre du jour provisoire

GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES

Troisième session

Rome, 7-9 juillet 2014

OBJECTIFS ET INDICATEURS RELATIFS AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

		Paragraphes
I.	Introduction	1-3
II.	Contexte	4-5
III.	Processus d'établissement des indicateurs et points essentiels	6-11
IV.	Orientations demandées	12

I. INTRODUCTION

- 1. À sa quatorzième session ordinaire, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) a examiné et révisé le projet de priorités stratégiques relatives aux actions à mener dans le domaine des ressources génétiques forestières. Elle l'a adopté sous la forme du *Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières* et a invité le Directeur général de la FAO à le porter à l'attention de la Conférence de la FAO¹. La Conférence, à sa trente-huitième session en juin 2013, a adopté le Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières².
- 2. La Commission a examiné une liste provisoire d'indicateurs³ et a demandé à la FAO de poursuivre ses travaux sur cette liste afin d'assurer le suivi de la situation des ressources génétiques forestières mondiales et de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action mondial. Enfin, elle a invité son Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières (le Groupe de travail) à examiner les indicateurs⁴.
- 3. Le présent document fournit une liste provisoire d'indicateurs conçus spécifiquement pour permettre le suivi de la mise en œuvre de chaque priorité stratégique du Plan d'action mondial et contient une proposition de procédure destinée à améliorer encore et à valider ces priorités.

II. CONTEXTE

- 4. Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action mondial, il convient de disposer d'objectifs et d'indicateurs permettant d'assurer le suivi des progrès accomplis et d'évaluer les tendances qui se dégagent aux niveaux national, régional et mondial en matière de conservation, d'utilisation durable et de mise en valeur des ressources génétiques forestières.
- 5. Le présent document s'appuie sur l'étude thématique menée pour établir les indicateurs relatifs à la diversité génétique forestière, à l'érosion et à la vulnérabilité du rapport sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde*⁵. La différence entre les indicateurs de l'étude thématique et ceux proposés à l'Annexe 1 du présent document tient au fait que l'étude définit des indicateurs pour permettre le suivi de l'état des ressources génétiques forestières, et que les indicateurs du présent document visent, quant à eux, à mesurer les progrès accomplis au niveau de la mise en œuvre des priorités stratégiques telles qu'elles apparaissent dans le Plan d'action mondial. Ainsi, les indicateurs proposés à l'*Annexe* 1 sont avant tout des indicateurs relatifs aux interventions.

III. PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT DES INDICATEURS ET POINTS ESSENTIELS

6. L'objectif primordial du tout premier Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières est de favoriser la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières dans le monde. Ce Plan d'action est conçu pour être mis en œuvre aux niveaux national, régional et mondial. Bien que la plupart des indicateurs visent à assurer le suivi des interventions et dans certains cas à évaluer les avantages retirés, d'autres types d'indicateurs vont être nécessaires pour assurer le suivi des résultats (l'efficacité) de la mise en œuvre du Plan d'action mondial. Le *Tableau 1* répertorie les différents types d'indicateurs qu'il est possible d'utiliser pour suivre à la fois les progrès de la mise en œuvre et son efficacité du point de vue des tendances de l'état des ressources génétiques forestières; il s'agit principalement d'indicateurs relatifs à la situation des forêts et aux pressions qu'elles subissent.

³ CGRFA-14/13/4.3 Annexe I.

¹ CGRFA-14/13/Rapport, paragraphe 52.

² C 2013/REP, paragraphe 77.

⁴ CGRFA-14/13/Rapport, paragraphe 123.

⁵ Graudal *et al.* (2014). *Indicateurs relatifs à la diversité génétique forestière, à l'érosion et à la vulnérabilité* Étude thématique pour l'établissement des indicateurs relatifs à la diversité génétique forestière, à l'érosion et à la vulnérabilité.

- 7. Pour assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial, il convient de disposer d'indicateurs relatifs aux avantages et aux interventions, et pour évaluer les résultats du Plan d'action, il faut des indicateurs relatifs à la situation des forêts et aux pressions qu'elles subissent, d'abord pour établir une base de référence, puis pour suivre les changements survenus au fil du temps. Certaines des priorités stratégiques préconisent que soient prises différentes mesures; il est plus difficile d'assurer le suivi de ces mesures que celui des priorités stratégiques proprement dites.
- 8. Les indicateurs proposés à l'*Annexe 1* du présent document découlent d'une série d'indicateurs présentés dans l'étude thématique menée pour établir les indicateurs relatifs à la diversité génétique forestière, à l'érosion et à la vulnérabilité.
- 9. Des indicateurs de suivi de la biodiversité ont été mis au point aux niveaux international, régional et national. Bien que certains des indicateurs globaux de la biodiversité puissent être utilisés pour un suivi de la conservation, de l'utilisation durable et de la mise en valeur des ressources génétiques forestières, en général, ils ne sont pas applicables. Pour la définition des indicateurs, il est important de prendre en compte la disponibilité de données pertinentes, et cette disponibilité varie énormément d'un pays à l'autre. En outre, la gestion de certains indicateurs exige des compétences bien précises.
- 10. Les indicateurs sont conçus pour contribuer à définir les objectifs et à les atteindre. Ainsi, un indicateur est un outil que l'on utilise pour mesurer l'attribut d'un objet lié à la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières et de ses résultats. Cet objet constitue l'unité d'observation. Les observations (également dénommées variables ou vérificateurs) utilisées pour décrire un indicateur peuvent être de formats divers, à savoir dichotomiques, catégoriques ou numériques. Les variables doivent pouvoir être facilement observables et utilisables, fiables, comparables d'un indicateur à l'autre, et pertinentes. Les indicateurs peuvent être regroupés par domaines et par zones de pertinence (on les qualifie aussi d'indicateurs opérationnels).
- 11. Le Plan d'action mondial est un plan décennal, mais il ne comporte pas d'objectifs précis. Ceux-ci pourront être définis une fois que la Commission se sera mise d'accord sur les indicateurs à utiliser.

Tableau 1 Indicateurs de suivi des ressources génétiques forestières et comment les classer selon leurs fonctions

Question de base	Type d'indicateur	Signification attribuée à l'indicateur
Quelle est l'évolution de l'état des ressources génétiques forestières?	E - État	Analyser les conditions et la situation – la diversité génétique est-elle en train de disparaître? Où, quoi et comment?
Pourquoi la diversité génétique disparaît-elle?	P - Pression	Suivre l'étendue et l'intensité des causes de la perte de diversité génétique
Quelles sont les incidences pour les sociétés humaines?	A - Avantages	Quantifier les avantages que l'être humain tire de la biodiversité
Que font les sociétés humaines pour remédier au problème?	I - Intervention	Mesurer la mise en œuvre de politiques ou la prise de mesures visant à prévenir ou à réduire les pertes de biodiversité.

IV. ORIENTATIONS DEMANDÉES

- 12. Le Groupe de travail souhaitera peut-être:
 - examiner et réviser, le cas échéant, le projet d'indicateurs provisoires relatifs au suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières tels qu'ils figurent à l'*Annexe I* au présent document;
 - recommander à la Commission d'inviter la FAO à apporter la dernière mise au point aux indicateurs et à les valider, y compris les indicateurs de statut, et de les soumettre au Groupe de travail à sa prochaine session pour un dernier examen et;
 - recommander à la Commission d'inviter la FAO à préparer, pour la prochaine session du Groupe de travail, une série d'objectifs à l'appui de la conservation, de l'utilisation durable et de la mise en valeur des ressources génétiques forestières ainsi qu'un projet de calendrier pour le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial.

ANNEXE I

LISTE SUCCINCTE DES PRIORITÉS STRATÉGIQUES ET DES INDICATEURS PROPOSÉS (le Domaine prioritaire et la Priorité stratégique (PS) font référence au Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières: http://www.fao.org/3/a-i3849f.pdf)

Domaine prioritaire	Priorité stratégique	Indicateur vérifiable	Niveau	Type d'indicateur
Domaine prioritaire 1: Améliorer la disponibilité et l'accessibilité des informations sur les ressources génétiques forestières	PS1. Créer et renforcer un système national d'évaluation, de caractérisation et de suivi des ressources génétiques forestières	1- Existe-t-il un système national qui permette au pays de fournir des informations sur l'évaluation, la caractérisation et le suivi des ressources génétiques forestières? 2- Évolution du nombre et de la proportion des espèces pour lesquelles les ressources génétiques forestières font l'objet d'un suivi et d'une caractérisation.	National	Intervention / Avantage
	PS2. Mettre au point des systèmes nationaux et infranationaux d'évaluation et de gestion des connaissances traditionnelles sur les ressources génétiques forestières	Évolution du nombre et de la proportion des espèces pour lesquelles on dispose d'informations documentées sur les connaissances traditionnelles en matière de conservation et d'utilisation des ressources génétiques forestières (I)	National	Intervention / Avantage
	PS3. Établir des normes et protocoles techniques internationaux relatifs à l'inventaire, à la caractérisation et au suivi des évolutions et des risques dans le domaine des ressources génétiques forestières	Existe-t-il des normes ou des protocoles techniques internationaux relatifs à l'inventaire, à la caractérisation et au suivi des tendances et des risques en matière de ressources génétiques forestières que les pays puissent utiliser selon qu'il convient (D)?	International	Intervention / Avantage
	PS4. Promouvoir la création et le renforcement des systèmes d'information	Évolution du nombre d'espèces décrites dont on connaît la distribution ou les paramètres	International Régional National	Intervention / Avantage

	sur les ressources	génétiques, par pays, et		
	génétiques forestières	informations disponibles		
	(bases de données)	en la matière dans la		
	destinés à regrouper les	base de données relatives		
	connaissances	aux ressources		
	scientifiques et	génétiques forestières		
	traditionnelles	(REFORGEN) (D)		
	disponibles au sujet des			
	utilisations, de la			
	distribution, des			
	habitats, de la biologie et de la variation			
	génétique des espèces			
	et des populations			
	d'arbres			
Domaine	PS5. Renforcer la	1- Évolution du nombre	National	Intervention
prioritaire 2:	contribution des forêts	des populations		/ Avantage
Conservation	primaires et des zones	d'espèces d'arbres gérées		
in situ et ex	protégées à la	en tant que sources-		
situ des	conservation in situ des	mères dans le cadre de		
ressources	ressources génétiques	forêts primaires ou de		
génétiques	forestières	zones protégées pour la		
forestières;		fourniture de matériel de		
		reproduction forestier 2- Évolution du nombre,		
		d'espèces d'arbres et de		
		populations d'espèces		
		directement ciblées en		
		vue de leur conservation		
		dans le cadre de forêts		
		primaires et de zones		
		protégées (D)		
	PS6. Encourager la	1- Évolution du nombre	National	Intervention
	création et le	de collections des		/ Avantage
	développement de	banques de gènes		
	systèmes de conservation <i>ex situ</i>	(banques de semences, banques de clones,		
	efficaces et durables, y	banques d'ADN, banques		
	compris des collections	de pollens)		
	in vivo et des banques	2- Évolution du nombre		
	de gènes	de collections des		
		arboretums		
		3- Évolution du nombre		
		de plantations de		
		conservation et d'essais à		
		l'appui de la		
	PS7. Contribuer à	conservation (D) 1- Évolution des mesures	National	Intervention
	l'évaluation, à la	de conservation prises en	Tanonal	/ Avantage
	gestion et à la	faveur des espèces et		, 11vantage
	conservation des	populations en danger		
	populations d'espèces	$(ex \ situ)$ (D)		
	forestières marginales	2- Évolution du nombre		
	et/ou de lisière	et de la proportion de		
		populations marginales		

I	-4 4- 11-15		
	et de lisière parmi les		
	espèces qui sont documentées et		
	conservées (I)		
PS 8. Encourager et	Évolution du nombre et	National	Intervention
développer la gestion	de la proportion	rational	/ Avantage
durable et la	d'espèces agroforestières		(S)
conservation des	importantes pour		
ressources génétiques	lesquelles il existe un		
forestières sur les terres	programme de		
agricoles	conservation ou		
	d'utilisation durable (I)		
PS9. Soutenir et	1- Évolution du nombre,	National	Intervention
renforcer le rôle que	de la proportion et de la		/ Avantage
jouent les forêts gérées	superficie de forêts ou de		(S)
par les communautés	peuplements de		
autochtones et locales	conservation gérés par		
dans la gestion et la	les communautés locales		
conservation durable	ou les populations		
des ressources	autochtones (in situ)		
génétiques forestières	2- Évolution du nombre		
	et de la proportion de		
	collections (ex situ)		
	gérées par les		
	communautés locales ou		
	les populations autochtones		
PS10. Recenser les	Évolution du nombre et	National	Intervention
espèces nécessitant des	de la proportion des	rvationar	/ Avantage
mesures prioritaires	espèces prioritaires		(S)
mesures promunes	identifiées pour une prise		
	de mesures par les pays		
PS11. Élaborer et	1- Nombre d'espèces	National	Intervention
mettre en œuvre des	arborescentes ciblées	Régional	/ Avantage
stratégies régionales	directement par des		
relatives à la	programmes de		
conservation in situ et	conservation (D)		
promouvoir la	2- Des mesures de		
constitution de réseaux	conservation sont prises		
et la collaboration	en faveur des espèces et		
écorégionale	populations en danger		
	(in et ex situ) (D)		
	3- Un réseau pertinent existe et est maintenu sur		
	la durée (D)		
PS12. Élaborer et	1- Évolution du nombre	National	Intervention
renforcer des	de collections des	1 tanonai	/ Avantage
programmes	arboretums		. III amage
semenciers nationaux	2- Évolution du nombre		
de manière à garantir la	d'espèces d'arbres et de		
disponibilité, en	sources de semences		
quantité suffisante, de	pour lesquelles il existe		
semences d'arbres de	une règlementation de		
qualité (certifiée) pour	l'utilisation du matériel		
les programmes de	de de reproduction		

	plantation nationaux	forestier (D)		
Domaine	PS13. Promouvoir la	1- Des directives ou des	National	Intervention
prioritaire 3:	remise en état et la	règlementations visant à		/ Avantage
Utilisation	restauration des	assurer une bonne		
durable, mise	écosystèmes à l'aide	adéquation entre les		
en valeur et	d'un matériel	espèces, les sources de		
gestion des	génétiquement	semences et le site de		
ressources	approprié	plantation sont mises en		
génétiques		application (D)		
forestières		2- Des directives/une		
		réglementation relatives		
		à la composition et à la		
		récolte des origines des		
		graines (nombre de		
		plants-mère) sont		
	DG14 F	appliquées (D)		
	PS14. Favoriser	1- Des directives ou des	National	Intervention
	l'adaptation au	réglementations visant à		/ Avantage
	changement climatique	assurer une bonne		
	et l'atténuation des	adéquation entre les		
	effets de ce phénomène	espèces, les sources de semences et le site de		
	grâce à une gestion et une utilisation			
		plantation en fonction de différents modèles de		
	judicieuses des	changement climatique		
	ressources génétiques forestières	sont mises en application		
	Toresucies	(D)		
		2- Des directives/une		
		réglementation relatives		
		à la composition et à la		
		récolte des origines des		
		graines (nombre de		
		plants-mère) sont		
		appliquées au titre de		
		scénarios liés au		
		changement climatique		
		(D)		
	PS15. Promouvoir	Évolution du nombre et	National	Intervention
	l'utilisation des	des espèces faisant		/ Avantage
	nouvelles technologies	l'objet de recherches		
	en vue de développer la	et/ou d'applications		
	conservation des	biotechnologiques		
	ressources génétiques			
	forestières et d'en			
	favoriser l'utilisation			
	durable DS16 Mattra an place	1 Évolution de conte	Notice of	Intomostic
	PS16. Mettre en place et renforcer des	1- Évolution du nombre	National	Intervention
		de généticiens et de sélectionneurs		/ Avantage
	programmes de recherche sur la	spécialisés dans les		
	reproduction, la	essences arborées (D)		
	domestication et la	2- Nombre de cours		
	prospection biologique	universitaires ou de		
	des arbres afin de tirer	formations proposés sur		
	le meilleur parti des	des sujets liés aux		
	ie memeur paru des	des sujets nes aux		<u> </u>

	ressources génétiques forestières PS17. Développer et encourager le travail en réseau et la collaboration entre les pays concernés en matière de lutte contre les espèces envahissantes (animaux, plantes et microorganismes) qui menacent les ressources génétiques forestières PS18. Élaborer des stratégies nationales pour la conservation in situ et ex situ des ressources génétiques forestières et leur	questions génétiques forestières (D) 3- Gains de production obtenus grâce à la sélection par rapport aux pertes entraînées par des plantations mal adaptées (D) 1- Un réseau pertinent qui évalue l'impact des espèces envahissantes sur les ressources génétiques forestières est en place et est maintenu sur la durée (I) 2- Évolution du nombre d'espèces envahissantes qui affectent les ressources génétiques forestières 1- Des outils politiques à l'appui de la conservation in situ et ex situ des ressources génétiques forestières	National	Intervention / Avantage Intervention / Avantage
Domaine prioritaire 4: Politiques, institutions et renforcement des capacités	PS19. Mettre à jour les besoins en matière de conservation et de gestion des ressources génétiques forestières et les intégrer dans les politiques et les cadres programmatiques d'action plus larges aux niveaux national, régional et mondial PS20. Développer la collaboration et promouvoir la coordination entre les institutions nationales et les programmes	Des paramètres d'évaluation des ressources génétiques forestières pertinents figurent dans les inventaires forestiers nationaux et les programmes de suivi forestier nationaux (D) Évolution du nombre d'instances de coordination nationales qui intègrent les ressources forestières et la mise en œuvre du Plan	National	Intervention / Avantage Intervention / Avantage
	concernés par les ressources génétiques forestières PS21. Mettre en place et renforcer les capacités dans les domaines de l'enseignement et de la	d'action mondial (I) 1- Modification du nombre d'institutions et de laboratoires opérationnels de sélection à l'appui de	National	Intervention / Avantage

Г	11.	11 21: 2: 1		
	recherche en matière	l'amélioration des arbres		
	de ressources	2- Évolution et nombre		
	génétiques forestières,	de facultés ou		
	de façon que les	d'universités de		
	programmes de	troisième cycle qui		
	développement	proposent des		
	connexes puissent	programmes		
	bénéficier de l'appui	d'amélioration des arbres		
	technique nécessaire	et de sélection (D)		
	PS22. Encourager la	Évolution du nombre, de	National	Intervention
	participation des	la proportion et de la		/ Avantage
	communautés	superficie des forêts		(S)
	autochtones et locales à	gérées par les		
	la gestion des	communautés et les		
	ressources génétiques	populations autochtones		
	forestières dans le	et des systèmes de		
	contexte de la	production fondés sur la		
	décentralisation	sylviculture		
	PS23. Promouvoir et	1- Des règlementations	Régional	Intervention
	mettre en application	et un mécanisme		/ Avantage
	des mécanismes	régionaux permettant		
	d'échange de matériel	l'échange de matériel de		
	génétique au niveau	reproduction forestier		
	régional pour appuyer	sont en place		
	les activités de	2- Évolution du nombre		
	recherche et	et du type de lots de		
	développement, en	semences et de quantités		
	accord avec les	de semences		
	conventions	commercialisés/échangés		
	internationales	dans le domaine de la		
		recherche et du		
		développement (D)		
	PS24. Renforcer la	Un réseau international à	Régional /	Intervention
	coopération régionale	l'appui de l'éducation, de	international	/ Avantage
	et internationale à	la diffusion de	111101111111111111111111111111111111111	(S)
	l'appui de la	connaissances, de la		(2)
	conservation et de la	recherche, de la		
	gestion durable des	conservation et de la		
	ressources génétiques	gestion durable des		
	forestières, ainsi que de	ressources génétiques		
	l'éducation, de la	forestières est en place et		
	diffusion de	est maintenu sur la durée		
	connaissances et de la	(D)		
	recherche concernant	(D)		
	ces ressources			
	PS25. Encourager la	1- Évolution du nombre	Régional /	Intervention
	mise en place	de réseaux liés aux	International	/ Avantage
	d'activités en réseau et	ressources génétiques	micriational	, 11vantage
	contribuer au	forestières (avec des		
		activités menées à bien		
	développement et au renforcement de ces	dans le cadre de		
	activités au niveau			
		mandats) 2- Évolution de la durée		
	international, y			
	compris le partage des informations, en	de vie des réseaux liés		
	informations en	aux ressources	İ	

matière de gestion et de conservation des ressources génétiques forestières et de recherche sur ces ressources	génétiques forestières		
PS26. Faire mieux connaître auprès du grand public et de la communauté internationale les rôles et les valeurs des ressources génétiques forestières	1- Nombre de cours intégrant la question des ressources génétiques forestières assurés au niveau national (D) 2- Évolution de l'incorporation de questions intéressant les ressources génétiques forestières dans les plans d'action mondiaux des organes, conventions et initiatives internationaux pertinents	International	Intervention / Avantage
PS27. S'efforcer davantage de mobiliser les ressources nécessaires, notamment pour financer la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières	1- Évolution du nombre d'appels de financement qui font spécifiquement référence aux ressources génétiques forestières aux niveaux national et international 2- Évolution du niveau et de la proportion des financements disponibles pour les projets intéressant les ressources génétiques forestières aux niveaux national et international (par rapport à d'autres programmes de conservation et d'utilisation) 3- Évolution et proportion des priorités stratégiques mises en œuvre au niveau national	National / Régional / International	Intervention / Avantage

Indicateurs vérifiables:(D): directement lié aux indicateurs qui figurent dans Graudal *et al.* (2014).

**: indirectement lié aux indicateurs qui existent dans Graudal *et al.* (2014), et adapté en conséquence.